



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 17864

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les conditions dans lesquelles s'effectue le dépistage de la maladie d'Alzheimer qui ne concerne que la moitié des personnes atteintes de la maladie. Or, il apparaît que les traitements apportés pour retarder l'évolution du mal ont une efficacité en rapport avec la promptitude de la découverte et de l'établissement du diagnostic, d'où la nécessité de pouvoir déceler au plus tôt la naissance de la maladie. Il lui demande quelles mesures sont possibles pour améliorer la prévention par une sensibilisation rapide, gage d'une amélioration de l'état de santé, à défaut de guérison.

Texte de la réponse

Il existe de nombreux paramètres de santé associés à la diminution ou à l'augmentation de l'incidence de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Des facteurs de « protection » associés à une diminution de l'incidence de la maladie ont été mis en évidence dans des études d'observation. Ils offrent de manière immédiate des possibilités réelles de retarder la survenue de la maladie ou sa vitesse d'aggravation : le même désordre biochimique est moins grave, ou s'exprime plus tardivement quand l'ensemble du cerveau est en meilleur état anatomique et en meilleur état fonctionnel. Comme dans toute intervention de santé publique, on peut agir en même temps et immédiatement sur tous les paramètres connus, susceptibles d'être modifiés dans un sens favorable. La France a été le premier pays européen à se doter d'un tel effort collectif à travers le plan nutrition-santé. Une prévention de la maladie d'Alzheimer semble donc possible dès aujourd'hui. Cette prévention repose sur l'amélioration de la prévention globale, dans tout ce qui est connu et dans la prévention des maladies cérébro-vasculaires : baisse de pression artérielle, maintien d'un taux de cholestérol bas, contrôle du diabète, suppression de la consommation de tabac, de l'abus d'alcool, pratique de l'exercice physique et intellectuel. C'est à l'âge moyen de la vie que cette prévention est efficace quelques décades plus tard. Une recherche rigoureuse sur d'autres interventions de prévention médicamenteuse ou non médicamenteuse, est souhaitable et discutée par les experts dans le monde entier. Les résultats de nouvelles études nous permettraient peut-être de repousser d'une dizaine d'années la date de survenue de la maladie. Ce sujet sera abordé par la fondation de coopération scientifique qui sera créée dans le cadre du plan Alzheimer. Adossée à l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), cette fondation aura pour mission d'attirer les meilleurs chercheurs français et étrangers et de soutenir les meilleures équipes. Entre 2008 et 2012, ce sont 200 millions d'euros qui seront consacrés à la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17864

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 février 2008, page 1564

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7446